

# Le Projet Régional de l'Enseignement Agricole de Martinique 2019-2023

Le Projet Régional de l'Enseignement Agricole (PREA) constitue le projet stratégique de l'Enseignement Agricole de la région Martinique et décline la politique nationale de l'Enseignement Agricole avec en particulier les orientations du 6ème schéma prévisionnel national des formations et le projet stratégique national de l'Enseignement Agricole.

Le PREA participe à la nouvelle ambition du Ministère de l'Agriculture, et de l'Alimentation pour l'Enseignement Agricole, il prend en compte le contexte régional de la façon la plus large possible.

Dans ce contexte, cette plaquette présente les 4 axes stratégiques et les 15 orientations stratégiques du PREA, qui doivent permettre à l'ensemble de la communauté éducative de bâtir un projet pour l'Enseignement Agricole qui prenne en compte les attentes de la société martiniquaise et leurs évolutions.

Les orientations permettront aux établissements d'enseignement de construire en cohérence leur projet d'établissement. L'adaptation de l'offre de formation aux besoins de l'agriculture et du territoire et la qualité de l'enseignement sont des axes importants qui se fondent sur des relations constructives avec les professionnels et les autres acteurs du territoire, une réactivité des structures d'enseignement et de la communauté éducative, une capacité de diversification du dispositif de formation.

L'efficacité du système éducatif doit permettre de limiter le décrochage scolaire, favoriser l'insertion, l'accompagnement, le soutien par l'individualisation des parcours et encore le développement de l'apprentissage.

La mise en valeur du secteur, agroalimentaire et des services avec ses métiers diversifiés à tous les niveaux de formation doit permettre de renforcer l'attractivité de ce segment, qui est et sera encore d'avantage dans l'avenir, pourvoyeur de richesses et d'emplois pour la Martinique.

Cette feuille de route pour les 5 années à venir, est à l'écoute des professionnels et en étroite collaboration avec les partenaires professionnels, la Collectivité Territoriale de Martinique, l'Éducation Nationale, l'Université Antilles, le monde de la recherche.

A travers ce projet régional de l'Enseignement Agricole, la communauté éducative et la DAAF réaffirment leur ambition partagée : la réussite de tous.

Le Directeur de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

Jacques HELPIN

## LE CADRE DU PROJET REGIONAL DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

...La loi d'Orientation Agricole du 9 juillet 1999 : cinq missions pour l'enseignement... dont Les établissements remplissent les missions suivantes **assurer** la formation générale, technologique et professionnelle initiale et continue, **participer** à l'animation du milieu rural, **contribuer** à l'insertion scolaire des jeunes, à l'intégration sociale et professionnelle des jeunes et des adultes, **contribuer** aux activités de développement, d'expérimentation et de recherche appliquée, **participer** à des actions de coopération internationale, notamment en favorisant les échanges et l'accueil d'élèves, apprentis, étudiants, stagiaires et enseignants.

...Le 6<sup>ème</sup> schéma prévisionnel national des formations de l'enseignement agricole...dont le ministère a donné la priorité aux axes suivants :

- Conduire une politique tournée vers l'enseignement, la formation et l'insertion des Apprenants,
- Conforter les spécificités et les forces de l'Enseignement Agricole,
- Conduire un Plan Enseigner à Produire Autrement,
- Valoriser les informations détenues par les établissements d'enseignement sur l'impact des politiques publiques sur le monde agricole et rural,
- Développer des parcours ambitieux de formation et d'éducation,
- Définir une offre de formation structurée autour de plusieurs priorités et en relation avec les besoins des professionnels et en cohérence avec les spécificités régionales,
- Développer l'innovation pédagogique et le numérique éducatif.

...La Loi du 5 septembre 2018 "pour la Liberté de choisir son avenir professionnel"... qui a pour objet de réformer le système de la formation professionnelle initiale (apprentissage) et continue ainsi que l'égalité et l'orientation professionnelle, l'emploi des personnes en situation de handicap.

... Le contrat de Projet Etat-Région de la Martinique... qui a pour objectif de définir une programmation à moyen terme des actions de formation professionnelle des jeunes et des adultes et d'assurer un développement cohérent de l'ensemble des filières de formation en favorisant un accès équilibré des femmes et des hommes à chacune de ces filières de formation.

## METHODOLOGIE D'ELABORATION DU PREA

...Une concertation participative...

Le PREA, dans le respect du cadre législatif et réglementaire, est en perspective entre autres avec le CPTDFOP<sup>1</sup>, le Projet Académique.

Le PREA, élaboré en concertation avec les acteurs et partenaires institutionnels, professionnels, permet d'afficher une stratégie et des objectifs pour l'Etat en Région et constitue un outil de concertation et d'aide à la décision. Il a ainsi pour objet d'adapter les orientations de l'Etat aux spécificités régionales en se fondant sur une connaissance précise des réalités socio-économiques locales ou régionales, tout en prenant en compte la dimension nationale de certaines formations.

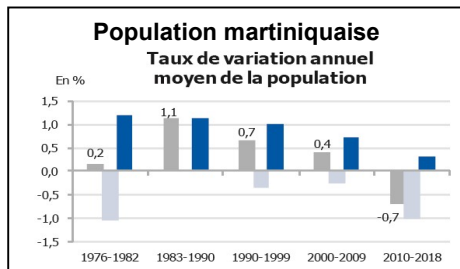
Un diagnostic a permis une analyse des enjeux des principales filières professionnelles susceptibles d'accueillir les élèves, apprentis et stagiaires de l'Enseignement Agricole ainsi que des emplois porteurs d'avenir.

Une concertation régionale a réuni un nombre important de professionnels et d'acteurs de l'Enseignement Agricole, dans le cadre d'ateliers sectoriels et transversaux.

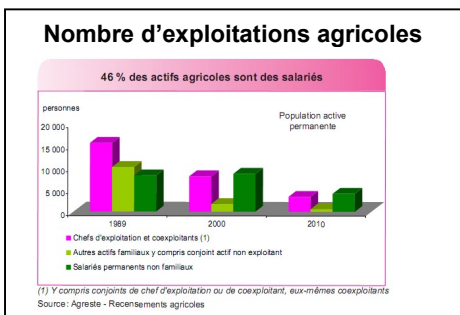
...Un instrument opérationnel et évolutif...

Le PREA est prévu pour une période de cinq ans de 2019 à 2023. Si l'évolution du contexte régional le nécessite, d'éventuelles révisions du PREA pourront être engagées à l'initiative de la DAAF. Le PREA propose des orientations stratégiques et fixe des objectifs-actions précis, pour les opérationnaliser.

## PANORAMA DE L'ECONOMIE MARTINICAISE (source IEDOM 2018)



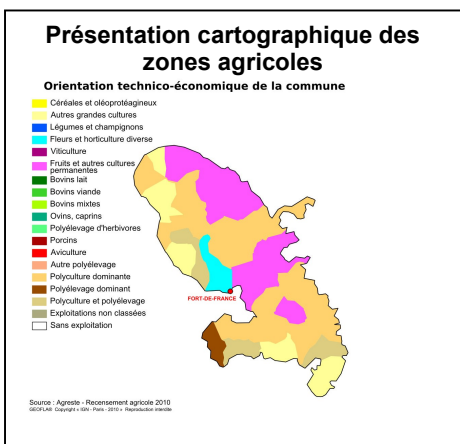
...La population martiniquaise... qui est estimée au 1 janvier 2018 à 368 640 habitants, confirmant la baisse tendancielle observée depuis 2005. La population martiniquaise vieillit et l'âge médian de la population est passé de 32 ans en 1999 à 37 ans en 2007 et se maintient à 42 ans depuis 2012. Il dépasse ainsi l'âge médian de la France hors DOM, qui atteint 40 ans. Le déficit en jeunes adultes s'accroît, accélérant le vieillissement de la population. La Martinique est devenue la région la plus vieille de France.



...L'emploi et le chômage... qui se caractérise par la prédominance de l'emploi salarié dans le secteur tertiaire et par un taux de chômage élevé (17,8 en 2017). Ce taux demeure au deçà de celui des autres DROM et il reste largement supérieur au niveau hexagonal (8,6%), plus de la moitié sont des femmes (51,8%) Le taux de chômage chez les actifs âgés de moins de 25 ans s'établit à 18,3%. Le faible niveau de formation constitue également un frein à l'accès à l'emploi.

...L'agriculture martiniquaise... qui est tournée essentiellement vers les produits d'exportation avec une Superficie Agricole Utilisée (SAU) en bananes et cannes à sucre supérieure à 40% de la SAU totale qui a aussi diminuée, passant respectivement de 41060 Ha en 1981 à 24975 Ha en 2010 à 22796 Ha en 2016.

Les saisons cycloniques 2016 et 2017 ont été particulièrement actives avec notamment la tempête Matthew et l'ouragan Maria. Les filières agricoles ont accusé de lourdes pertes notamment la filière banane.



Le nombre d'exploitations agricoles continue à reculer passant de 8039 en 2000 à 2794 en 2016. 54% de la population active agricole sont représentés par les chefs d'exploitation, leurs conjoints et autres actifs familiaux. Le nombre de chefs d'exploitation passe de 18110 exploitations en 1981 à 3839 exploitations en 2005 à 2986 en 2016.

En Martinique, les particularités de la main-d'oeuvre permanente par rapport à l'ensemble des autres régions, sont une forte proportion de salariés et la faible participation des femmes dans l'agriculture.

### ...L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE....(source SFD-DAAF 2019)

L'offre de formation est de trois types : formation initiale LEGTA, LPA, MFREO, formation continue dans les CFPPA et par apprentissage au CFAA. L'enseignement agricole est représenté par :

### ...Deux établissements publics...

#### Les EPLEFPA de Croix-Rivail et du Robert auxquels sont rattachés :

- 1 Lycée d'enseignement Général Technologique Agricole (LEGTA) à Croix-Rivail
- 1 Lycée Professionnel Agricole (LPA) au Robert
- 3 Centres de Formation Professionnelle de Promotion Agricole (CFPPA)
- 1 Centre de Formation d'Apprentis Agricole (CFAA)
- 2 Exploitations agricoles (support pédagogique et d'expérimentation)

### ...Trois établissements privés...

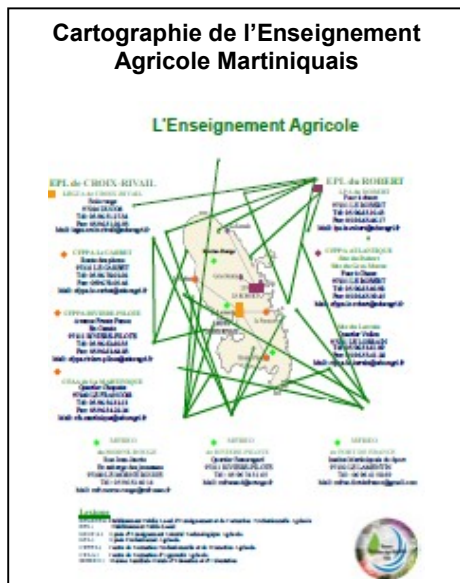
MFREO du Morne-Rouge, MFREO de Rivière-Pilote, MFREO de Fort de France

...Des effectifs...en légère diminution dans l'enseignement agricole depuis 6 ans. La part des filles reste sensiblement identique à celle des garçons avec pour 2019 un effectif de 257 filles pour 328 garçons, prouvant l'intérêt des filles pour les métiers agricoles et para agricoles.

...La réussite des jeunes...qui justifie la mission d'insertion, et, notamment, dans ses dimensions scolaires, sociales et professionnelles.

Plusieurs indicateurs permettent de mesurer si les objectifs de réussite et d'orientation sont bien atteints. La réussite aux examens, la poursuite d'études, les redoublements, les abandons en cours de cycle sont les indicateurs les plus utilisés. Le SFD assure le suivi des enquêtes.

La Martinique reste marquée par la difficile insertion de ces jeunes et l'Enseignement Agricole reste toujours une voie appréciée que ce soit en formation initiale, scolaire et apprentissage ou en formation continue.



# Le Projet Régional : ses Axes et Orientations Stratégiques

...4 axes stratégiques pour l'Enseignement Agricole martiniquais...

...15 orientations stratégiques...

## Axe 1 :

**Un Enseignement Agricole ancré dans l'offre de formation régionale et à l'écoute des besoins des filières professionnelles et du territoire**

### **Orientation stratégique n° 1.1**

Renforcer les liens avec les filières professionnelles (agricoles, transformation, service à la personne et au territoire...) et améliorer la connaissance de la relation emploi/formation

- Réaliser une veille relative aux attentes et besoins des organisations professionnelles dans les filières agricoles, para-agricoles et d'industries agroalimentaire
- Participer activement aux études "état des lieux et prospectives" concernant le champ de la relation emploi-formation (Contrat d'Etudes Prospectives CEP) et participer aux études d'évolution des compétences et des métiers pour les filières agricoles et para-agricoles de la Martinique
- Associer les professionnels dans la mise en œuvre des formations, des stages et des évaluations (à renforcer dans le cas des diplômés renouvelés)

### **Orientation stratégique N° 1.2**

Elaborer une **carte des formations - générales, technologiques et professionnelles, adaptée aux besoins des acteurs du territoire en lien avec les partenaires**

- Définir la carte des formations en partenariat avec l'Education Nationale et la Collectivité Territoriale de Martinique et les - organisations Professionnelles
- Organiser annuellement la réflexion sur la carte des formations, de l'Enseignement Agricole avec l'ensemble des partenaires des organisations professionnelles et divers (Pôle emploi, OPCO, CNFPT...)

### **Orientation stratégique N° 1.3**

Accompagner le développement et la valorisation de **l'alternance et de la formation professionnelle**

- Rencontrer annuellement les acteurs de l'apprentissage et la formation professionnelle continue en région
- Communiquer sur l'offre de formation par apprentissage et formation professionnelle continue
- Proposer des parcours de formation alternée répondant aux besoins des apprenants et des centres de formation
- Développer en lien avec les entreprises et les OPCO l'offre de services (blocs de compétences, VAE...)

### **Orientation stratégique N° 1.4**

**Communiquer** sur l'enseignement agricole Public et Privé et les métiers agricoles et para agricoles et agroalimentaires

Réaliser des documents de promotion sur l'Enseignement Agricole dans ses différentes voies de formation en région  
Réaliser des informations sur les métiers en tension et des filières spécifiques  
Renforcer les liens avec les acteurs du Service Public d'Orientation Territorial (SPOT-SPRO) et Chambre d'agriculture et Organisations Professionnelles

### **Orientation stratégique N° 1.5**

Mettre en place et **accompagner les politiques publiques** adaptées au contexte du territoire

- Accompagner la mise en œuvre les plans nationaux (renovation des diplômes, alimentation...)
- Animer des groupes thématiques liés aux différents plans nationaux mis en œuvre en région

## Axe 2 :

**Un Enseignement Agricole favorisant la réussite des apprenants et l'élévation du niveau de formation dans le supérieur tout en assurant une veille sur l'ancrage en cours de formation (approche préventive permettant d'éviter le décrochage)**

### **Orientation stratégique N° 2.1**

Renforcer l'ancrage des apprenants, toutes voies de formation confondues et impliquer les associations de parents, développer la fonction éducative de l'internat

- Constituer un groupe de référents (enseignants, formateurs, moniteurs, conseiller principal, infirmière...) au repérage des signaux d'alerte du décrochage scolaire et y associer les associations des parents d'élèves
- Elaborer un document cadre régional de projet de vie scolaire à l'internat dans le cadre de la lutte contre le décrochage scolaire

### **Orientation stratégique N° 2.2**

Développer des perspectives de poursuites d'études (Ecoles d'ingénieur, Licences Professionnelles...) en développant des partenariats au régional, au national, à l'international et à la Caraïbe

- Renforcer les rencontres des responsables de l'Université des Antilles-CNAM et grandes écoles pour initier des partenariats
- Accompagner les apprenants en lien avec les professionnels dans leur projet scolaire et professionnel, développer l'information sur les poursuites d'études

### **Orientation stratégique N° 2.3**

Intégrer les publics en situation de handicap dans toutes les voies de formation Initiale, par alternance et professionnelle continue

- Mettre en place une sensibilisation aux différents handicaps pour les apprenants (voir AGEFMA pour formation référent Handicap).
- Développer le **€** numérique pour les personnes en situation de handicap et permettre une meilleure individualisation des parcours de formation

---

## **Axe 3 :**

**Un Enseignement Agricole en lien avec les exploitations des EPLEFPA qui produisent autrement, expérimentent, innove, transfèrent et insèrent**

### **Orientation stratégique N° 3.1**

Consolider la mission pédagogique des exploitations agricoles pour la mise en place du programme territoriale « Enseigner à produire autrement »

- Venir en appui aux équipes des exploitations agricoles pour le suivi du Plan « Enseigner à produire autrement »
- Valoriser les pratiques innovantes au travers de journées techniques, d'échanges de pratiques en lien avec les professionnels et les centres d'expérimentation (CIRAD, PARM...)

### **Orientation stratégique N° 3.2**

Accompagner les exploitations agricoles dans leurs spécificités territoriales et leurs activités **d'expérimentation** et **d'innovation** avec les professionnels (RITA, Ferme DEPHY...)

- Favoriser l'organisation de manifestations pour promouvoir la mise en œuvre de l'agro-écologie agriculture biologique dans les exploitations agricoles des établissements
- Développer les relations professionnelles avec les organismes de recherche et de développement

### **Orientation stratégique N° 3.3**

Promouvoir l'**ancrage territorial des exploitations** : signe de qualité, commercialisation en circuit court...

- Promouvoir les circuits courts et les approvisionnements de proximité dans la restauration scolaire et à l'extérieur avec l'appui des collectivités

### **Orientation stratégique N° 3.4**

Etre en capacité de répondre aux mutations sociétales et territoriales en rapport avec les trois piliers (production, social, économique)

---

## **Axe 4 :**

**Un Enseignement Agricole ouvert sur la Caraïbe et l'International en lien permanent avec le développement de l'innovation pédagogique, le numérique éducatif, la vie culturelle artistique et sportive**

### **Orientation stratégique N° 4.1**

Favoriser la **réussite des apprenants en renforçant le système et de formation réactif** et s'adaptant en permanence aux enjeux sociétales régionaux et nationaux

- Développer l'utilisation du numérique éducatif dans les établissements publics et privés en prenant en compte la diversité des apprenants (étudiants, élèves, apprentis, stagiaires)
- Créer un centre e-agri (centre ressource) Martinique, espace de solidarité numérique agricole de Martinique pour l'information, la recherche afin de développer l'utilisation du numérique éducatif dans les établissements publics et privés en prenant en compte la diversité des apprenants (étudiants, élèves, apprentis, stagiaires, professionnels)

### **Orientation stratégique N° 4.2**

Mettre en place **une transversalité entre les différentes pratiques** pour une meilleure progression de l'apprenant et une meilleure fédération des partenaires

- Promouvoir l'organisation de manifestations culturelles artistiques et sportives dans les établissements publics et privés